

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE  
L'ESSONNE

COMMUNE DE  
SOISY SUR ECOLE  
(91840)

CANTON DE  
MENNECY

N°2022\_45

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit décembre à neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Laure CADOT, Maire de la commune.

Etaient présents : Mme CADOT Laure, M. LAGARRIGUE Laurent, M. LEFEVRE Franck, M. DUJARDIN Réginald, Mme RAMAHEFASOLO Nora, M. HAMEL Olivier, Mme LE CORRE Sophie, M. LEFEVRE Gérald, M. RUELLÉ Alain, M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe, M. BESSON Hervé.

Absents et excusés : Mme SCHAEFFER Séverine donne pouvoir à M. RUELLÉ Alain, Mme REALI Jeannine donne pouvoir à M. HAMEL Olivier, Mme HERARD Anne-Sophie donne pouvoir à RAMAHEFASOLO Nora, M. SCHAFFUSER Patrice donne pouvoir à M. BESSON Hervé.

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Madame LE CORRE Sophie

DATE DE  
CONVOCAION  
14 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE  
22 décembre 2022

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 11

VOTANTS : 15

POUVOIRS : 4

OBJET :  
**BUDGET 2022  
DECISION  
MODIFICATIVE  
N°1**

**BUDGET 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°1**

Il est rappelé que les décisions budgétaires modificatives permettent d'ajuster des crédits qui n'auraient pas été prévus initialement dans le Budget Primitif de l'année en cours. Ces décisions sont soumises au Conseil Municipal qui doit les approuver par délibération.

Vu la délibération n°2022\_18 du 13 avril 2022 relative au vote du budget primitif 2022,

Vu la décision n°2022\_9 du 8 décembre 2022,

Considérant les observations de M. LAGARRIGUE Laurent, rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à 12 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention la décision modificative n°1 telle que présentée ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6231 : Annonces et insertions	3 693.69	
D 6232 : Fêtes et cérémonies	23 000.00	
D 6237 : Publications	1 500.00	
D 6283 : Frais de nettoyage des locaux	12 000.00	
D 6288 : Autres services extérieurs	5 000.00	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère</b>	<b>45 193.69</b>	
D 6218 : Autre personnel extérieur		4 094.13
D 6411 : Personnel		7 227.77
D 6413 : Personnel non titulaire		16 057.19
D 6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		8 666.54
D 6453 : Cotisations aux caisses de		9 148.06
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais</b>		<b>45193.69</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,



**Le Maire,  
Laure CADOT**